

TRIBUNE POLITIQUE L'ACTUALITÉ SOUS LA LOUPE DES GROUPES DU CONSEIL GÉNÉRAL

Les groupes au Conseil gé

GRUPE VERTPOPSOL JOHANNA LOTT FISCHER

Vive la démocratie!



«Il reste encore six semaines avant les votations pour vous faire une opinion: utilisez ce temps pour vous renseigner et nous questionner sur le sujet. Avant tout, nous vous encourageons à exprimer votre volonté.»

Non loin de nous, une guerre fait rage, rendant caduques les droits démocratiques du peuple ukrainien. Chez nous, nous allons voter le 15 mai prochain et décider si nous changeons le mode d'élection du Conseil communal. Si l'enjeu peut paraître léger, voire rébarbatif, l'exercice de ce droit n'en revêt que plus d'importance.

Actuellement, le Conseil communal est élu au système proportionnel, selon lequel les sièges sont répartis dans un premier temps entre les partis en fonction du nombre de suffrages, puis dans un deuxième temps seulement entre les personnes qui ont obtenu le plus de voix sur la liste de leur parti. Le scrutin proportionnel est une représentation fidèle de l'opinion politique des électeurs et électrices, les minorités étant représentées selon leur «poids électoral». En cas de vacance en cours de période législative, la personne suivante sur la liste (vient-ensuite) accède automatiquement au Conseil communal. Suite aux problèmes soulevés par de récents cas de vacance, mais aussi à l'abolition des apparentements de listes électorales de partis politiques votée en 2017 au niveau cantonal, le bureau du Conseil général a proposé plusieurs options pour réviser ce mode d'élection. Le Conseil général a finalement porté son choix sur le système majoritaire à deux tours: au premier tour, un-e candidat-e doit obtenir plus de 50 % des voix pour être élu-e; au 2ème tour, celui ou celle qui obtient le plus de suffrage est élu-e. Lors d'un scrutin majoritaire, un-e candidat-e doit ainsi être soutenu-e par une grande partie de la population et convaincre plus par sa personnalité que par sa couleur politique.

Au sein du groupe Vert-e-s-POP-SolidaritéS, les avis sont partagés sur le système à favoriser. Les un-e-s pensent que le système majoritaire permettrait de mieux grouper les forces et de reconquérir une majorité de gauche, tandis que d'autres préfèrent en rester au système proportionnel qui a fait ses preuves et favorise l'émergence de nouvelles forces politiques et de nouvelles idées.

EXPRIMEZ VOTRE VOLONTÉ!

Il reste encore six semaines avant les votations pour vous faire une opinion - utilisez ce temps pour vous renseigner et aussi pour nous questionner sur le sujet. Avant tout, nous vous encourageons à exprimer votre volonté dans cette votation. Une démocratie ne marche que si tout le monde y participe. Par votre vote, vous décidez de votre environnement proche dans la commune: comment est organisé l'espace public, quelles institutions communales sont à votre disposition, quelles sont les options - écologiques, économiques, sociales, culturelle - pour améliorer la qualité de vie de toutes et tous. Et pourquoi ne vous porteriez-vous pas candidat-e aux prochaines élections? C'est le moyen le plus direct de participer à l'organisation de la vie publique. ● JLF